



## le mot du Maire



Le mot du Maire	P 1
Mairie infos	P 2
Infos communales	P 3/11
L'Ecole	P 12
Les champions	P13
Extraits CM	P 14/19
Bébé du coeur	P20
Excursion	P 21
Urbanisme	P 22/23
Les anniversaires	P 24/25
Joies et Peines	P 26
Les Anniversaires 2014	P 27
Village fleuri	P 28

**Nous voilà enfin réunis, petits et grands, pour ce qui est avant tout la fête des enfants, la fête de Noël.**

**Je me rappelle quand, enfant moi-même, je me sentais fébrile la veille de la remise des cadeaux, inquiet de savoir si j'avais été suffisamment sage et donc si j'avais été exaucé.**

**J'avais aussi, maintes fois, essayé de surprendre le Père Noël car je voulais un entretien en tête à tête avec lui.**

**Nous allons donc festoyer ensemble, avec le menu traditionnel, comprenant la fameuse dinde et la bûche.**

**Mais l'important, c'est notre joie comme, autour de la table, un repas partagé qui nous permet d'être tous réunis. Il faut bien que les jours de fête soient aussi marqués par une petite différence dans nos habitudes de tous les jours.**

**Je vous souhaite à tous, au nom de toute l'équipe municipale, une joyeuse fête de Noël et une très bonne année 2014.**



### Congés de Noël Mairie

Le secrétariat sera fermé du 23 au 03 Janvier 2014  
Une permanence sera assurée le 31 décembre de 13h30 à 15h30

### Fermeture du syndicat d'eau :

*Entre Noël et nouvel -An*  
**Du Lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier 2014**  
*Le secrétariat vous souhaite une bonne fin d'année*

**Heures d'ouverture du Syndicat d'eau**  
**Le Secrétariat:**  
Laurence WANNER  
**Tel : 03.89.68.64.27**  
Horaires d'ouverture :  
Lundi : 8h30 - 11h30 / 13h30-15h30  
Jeudi : 8h30- 11h30 / 13h30-15h30  
**Le mardi soir sur rendez-vous**

# Mairie

Coordonnées : Téléphone 03-89-68-60-14  
Fax 03-89-68-73-46  
Mail [mairie-attenschwiller@wanadoo.fr](mailto:mairie-attenschwiller@wanadoo.fr)

Horaires d'ouvertures : Lundi 13h30-19h00  
Mardi/Jeudi/vendredi 13h30-17h30  
Mercredi 8h00-12h00

Secrétaires de Mairie : Madame Nadia DOLECZIK  
Madame Frédérique GOEPFERT

Agents techniques Monsieur Roland BAUMANN  
Monsieur Cédric SCHWOB  
Monsieur Christian STALTER

Agent d'entretien Madame Régine BUBENDORFF  
ATSEM Madame Sabine KUNKLER

## Permanence des élus

Les élus tiennent une permanence en Mairie le lundi de 18h à 19h00.

## Enseignement

École Maternelle	Mlle HARTZER Amélia		03-89-68-76-77
École Primaire	Mlle ADAM Laetitia	CP/CE1	03-89-68-68-38
	Mlle FREITAG Laetitia	CE1/CE2	—

## Déchetterie de Michelbach-le-Haut

### Horaires d'ouverture :

<b>Avril à Septembre :</b>		<b>Octobre à mars :</b>
➤ Mercredi de 14h00-19h00	➤	Mercredi de 14h00-18h00
➤ Vendredi de 17h00-19h00	➤	Samedi de 8h15- 12h00
➤ Samedi de 8h15-12h00		

Communauté de Communes de la Porte du Sundgau 03-89-68-17-07

## Crèche/Halte garderie

Tom Pouce (Hagenthal-le-Bas) 03-89-68-15-99  
Les loustics (Ranspach-le-Bas) 03-89-68-26-21

## Communauté de Paroisses

Curé Alexandre GRANDET  
Presbytère, 3 rue de l'Eglise, 68730 RANSPACH LE BAS  
03.89.68.49.66  
[grandet.alexandre@orange.fr](mailto:grandet.alexandre@orange.fr)

## Service incendie et sécurité

Urgences/Samu	15	
Gendarmerie	17	
Pompiers	18	
Brigade verte	03-89-68-52-98	Centre anti-poison 03-88-37-37-37

## Périscolaire Rêve & Ris

Attenschwiller / Michelbach-le-Haut  
Direction: Laetitia Blumberger  
Tél.: 03 89 68 67 32



Attenschwiller a sa page Officielle

### Social

Pour toutes questions sociales, vous pouvez vous adresser à Mme HADDAD, Assistante Sociale responsable de la commune. Elle est joignable au Centre Médico Social de Saint-Louis au  
**03-89-70-91-80.**

Les 2 déchetteries de Leymen et Michelbach-le-Haut seront fermées durant les congés de Noël, à savoir :  
- Fermeture le samedi 21 décembre au soir ;  
- Réouverture le samedi 4 janvier 2013 au matin.

**C'est à Attenschwiller**



Cette année encore la collecte et vente de tulipes au profit du service d'hématologie des hôpitaux de Mulhouse a rapporté la somme de **2084.50€**.

Merci à tous pour la générosité que vous accordez à cette action de solidarité.

Ainsi qu'à ceux qui se dévouent pour aller de maison en maison chercher l'aide dont a besoin la recherche.

**ATTENSCHWILLER :  
LA LUTTE CONTRE LE CANCER**

La campagne de la Ligue contre le Cancer 2013 pour le Comité du Haut-Rhin a rapporté la somme de **5030.21 €**.

Un grand merci aux généreux donateurs ainsi qu'à l'ensemble des quêteurs de la Commune : Mesdames Marie-Rose BAUMANN, Isabelle SUTTER, Paulette HUFFSCHMITT, Chantal BAUMANN, BUBENDORF Monique, ROTH Paulette, SUTTER Paulette, WIEDERKEHR Carine.



**Butziwimmel**

Ils n'ont pas failli à la tradition. Cette année encore la relève est faite. Visite de chaque maison du village pour récolter des œufs (en principe) pour les revendre à la laiterie, mais depuis longtemps cela s'est transformé en billets ou menue monnaie. Nous leur souhaitons bon courage sous la pluie.



**Arts et voix**

Une fois de plus, les artistes nous ont régales par la beauté de leurs œuvres

Peinture, sculpture, patchwork ont montré toute l'adresse et compétence de leurs créateurs





## Réfection de la toiture salle polyvalente



## Nouvelle chaudière à l'école



Une nouvelle chaudière mise en place à l'école. L'ancienne était arrivée en bout de course. Des fuites et une consommation énorme nous ont poussés à ce changement. Moins gourmande en fioul et une programmation des jours d'école fera chuter la consommation. La séparation des réseaux (école/appartement) permet grâce à un compteur de calories de calculer les coûts réels de chaque réseau.



Le compteur de calories qui permet de calculer la consommation des trois réseaux.

- ❖ Maternelle
- ❖ Primaire
- ❖ Logement

Une isolation va terminer l'installation de la distribution d'eau



## Les petits et grands travaux

Les lavabos des classes ont été également mis en eau chaude à la grande satisfaction des enseignants



### Ecole

Un chauffe eau a été mis en place pour les WC  
Les enfants se plaignaient de ne pas pouvoir se laver les mains, du fait de l'eau froide en hiver.



L'escalier de l'appartement a reçu lui aussi un coup de neuf. Les murs ont été repeints et les marches vernies.



La place de dépôt des verres et cartons goudronnée

Une nouvelle rampe derrière l'église va permettre un accès plus facile aux personnes handicapées. La position de celle-ci était la seule possible un angle de 5° est obligatoire, et il n'était pas possible de déplacer la plaque d'égout.



La salle de classe maternelle est refaite  
Son sol était dans un état plus que critique  
les plaques de linoléum se décollaient et  
présentaient un danger pour les enfants les  
risques de chutes étaient fréquents





Un columbarium de dix places a été installé dans notre cimetière, des demandes avaient été faites par nos concitoyens.

De plus notre cimetière venant à saturation il était de toutes façons important de faire place à cette nouvelle pratique.

l'incinération on le voit de plus en plus est adoptée par les familles.

Il nous faut encore aménager les abords et en faire un lieu de recueil et de repos.

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*



### Exposition avicole

Une fois de plus les aviculteurs se sont surpassés De magnifiques spécimens exposés et une organisation à toute preuve. le tout dirigé d'une main de maître par

M Yannick **KLEIN**

M Denis **WIEDERKEHR** Maire de notre commune a honoré de sa présence l'ouverture de l'exposition.

De nombreux participants et visiteurs ont répondu à l'invitation annuelle de notre société avicultrice. Le repas du dimanche a été un franc succès.



### Mr l'Abbé Alexandre Grandet

C'est à Ranspach le bas que notre nouvel Abbé c'est installé le dimanche 15 Septembre lors d'une célébration à l'église St Maurice de Ranspach le Bas.







**La chasse aux trésors**  
Comme chaque année le nettoyage des abords et du banc de la commune nous fait découvrir toutes sortes d'objets qui en théorie ne devraient pas y être.



**-HAUT RHIN PROPRE-**



Une petite pose, et c'est reparti pour la chasse aux déchets



20 personnes étaient présentes cette année un peu moins que l'année dernière. Le temps incertain y est pour quelque chose sans doute.

Il manque quelques personnes sur la photo qu'elles en excusent le photographe, pas été assez rapide.

**Les écoles également ont participées à la propreté de notre commune**



Très motivés à l'idée de découvrir toutes sortes d'objets plus curieux les uns que les autres, les enfants se donnent à fond dans la recherche de ce qui ne devrait pas y être. C'est pour eux l'opportunité de mettre en action les leçons de civisme et d'écologie étudiées en classe.

Dans l'espoir d'une application sérieuse dans leur futur de citoyen.



# superette

Le 29/10/2012

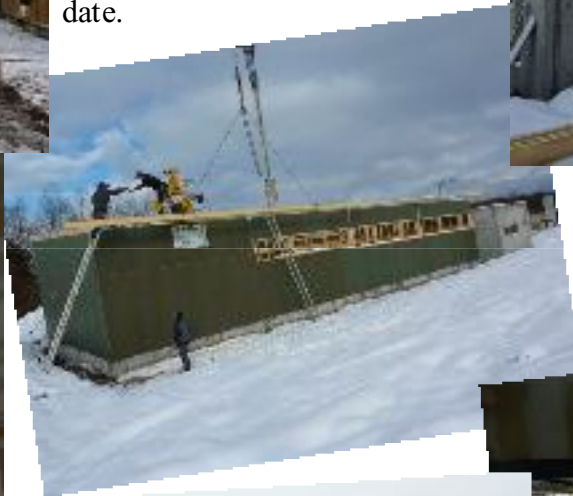
Début des travaux pour la superette, projet communal pour la réhabilitation d'un commerce dans notre commune qui en manquait depuis la fermeture de L'épicerie de Mme STARCK



coller à l'écologie une structure bois



Heureusement l'hiver, bien que relativement dur nous a permis de faire les travaux sans arrêt de chantier. Nous avons pu garder le planning sans dépassement de date.



Le 05/04/2013  
Pose du macadam et  
 finition paysagée





# Inauguration



Les personnalités telles que :  
Mme Troendle sénatrice  
Mme Schmidiger vice présidente du conseil régional  
M le député Reitzer  
M Buttner président du conseil général  
M Delmont conseiller général  
M Danesi conseiller régional  
M Coiffier architecte

M Coiffier Architecte  
M Freyburger Immobilière services  
M Samoyault Immobilière services



Le 29/05/2013

l'ouverture du magasin a été un franc succès. Parking plein, nous avons bon espoir que cela va marcher, Beaucoup se plaignaient du manque de magasin sur le sol de notre commune, cela ne pourra plus être dit.

Reste à jouer le jeu et faire en sorte que tous ces efforts ne soient pas vains.



# LIEDERKRANZ

100ans



C'est un magnifique concert que nous a donné cette chorale le 26/12/2012. Accompagné de l'orchestre d'accordéon du Sundgau et l'ensemble de cuivre LiederBrass. Dans un décor arrangé par Mr Robert Bubendorf



Dans la première partie, les deux formations musicales donnent un aperçu de leur talent avec des pièces de Maurice Ravel, Richard Galliano. Puis l'orchestre d'Accordéon du Sundgau se joint au chœur d'hommes Liederkanz pour 'Amsterdam' de Jacques Brel suivi de 'Nathalie' de Bécaud.



Une magnifique soirée que vécurent un grand nombre de spectateurs. Trois heures de pur plaisir, la réunion des trois ensembles pour certaines interprétations donne force et puissance aux morceaux joués. Et c'est avec regrets que les spectateurs ont écouté la dernière chanson (Douce nuit) Qui donna la chaire de poule à beaucoup.

Un grand merci à tous les organisateurs de cette soirée unique.





# Exercice sapeurs pompiers

L'abattage des sapins du cimetière fut prétexte à un exercice de notre corps de pompiers.

La grandeur et les saletés engendrées dans le cimetière nous a conduit à les couper.

Par la même occasion cela a fait de la place pour le columbarium qui a été mis en place cet automne.

La commune remercie donc le corps de pompiers pour cette intervention qui a demandé de gros efforts et des risques pour ses intervenants.



L'équipement forestier de Mr Allemann a été déterminant pour la réussite de l'opération





# Les écoles



Le grand jour du Carnaval



La fête de l'école  
Un grand moment pour les enfants  
Un travail formidable et de vrais comédiens durant 1h30





## Gaëtan et Loïc Mittelheisser

Après avoir cherché, à seulement 19 ans, son 1er titre de champion de France en double hommes chez les séniors en février, l'Attenschwillerois Gaëtan Mittelheisser revient des Jeux Méditerranéens avec une très belle médaille de bronze autour du cou. En effet, Gaëtan a fait partie des 7 badistes de la délégation française, seul alsacien à avoir eu la chance de participer à la 17ème édition des Jeux Méditerranéens.

Les Jeux Méditerranéens sont une compétition multisports où se rencontrent des sportifs des pays du bassin méditerranéen depuis 1951, date de la première édition des Jeux. Ils sont organisés par le Comité international des Jeux méditerranéens et se déroulent tous les 4 ans, l'année qui suit les Jeux olympiques d'été. Ils rassemblent actuellement 23 pays : 20 ayant un littoral sur la Méditerranée et trois pays enclavés mais néanmoins considérés comme méditerranéens (la Serbie, Andorre et Saint-Marin).

Lors de la saison 2012-2013, le jeune haut-rhinois participe à 4 finales sur la scène internationale et gagne 2 titres internationaux en Russie et en Ukraine. Gaëtan est également sélectionné en double hommes pour représenter la France aux championnats du Monde par équipe en Malaisie et aux championnats d'Europe en Russie.



<p><b>LA RONDE DES LIVRES</b> « LE MARCHÉ DU LIVRE D'OCCASION »</p> <p>CAFE DES ARTS ECRIVAINS LECTURE- CONFERENCE ANIMATIONS PETITE ENFANCE</p> <p><b>ATTENSCHWILLER</b> SALLE POLYVALENTE</p> <p>SAMEDI 5 AVRIL 2014 de 14H à 21H DIMANCHE 6 AVRIL 2014 de 9H à 17H</p> <p>ORGANISE PAR ART-HUMANITAIRE AU BENEFICE DES ENFANTS DES HOPITAUX ET ORPHELINATS</p>	
---	--

### Rappel

**Le nettoyage des trottoirs et des passages devant les entrées des immeubles, des parkings et des garages privés est à la charge des copropriétaires**

si un accident survient sur un trottoir et que la victime estime que cet accident s'est produit suite à un manquement aux obligations d'entretien du trottoir, elle peut engager des poursuites à l'encontre des riverains concernés. Il appartiendra au juge saisi d'apprécier si les précautions nécessaires avaient été prises et s'il y a eu oui ou non négligence d'entretien\*.



### Nouvelle loi

La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour le vote aux municipales, et pour tous les votes futurs.

### Ecole

NE LAISSEZ PAS VOS CHIENS DIVAGUER !! HALTE AUX CROTTES !!!

il arrive fréquemment que l'on croise un chien errant au cours de nos sorties dans notre village. Les excuses des propriétaires (quand on les trouve) pour se déresponsabiliser varient de « je n'ai pas de clôture », jusqu'à « je n'ai pas le temps de le promener », en passant par « il ne fait de mal à personne », et « il a échappé à ma vigilance, c'est la première fois que cela arrive » ou encore « il ne lui ai jamais rien arrivé, il fait attention ». On a beau défendre la cause des chiens, il y a des moments où la négligence des hommes irrite.

De plus on les retrouve dans la cour de l'école et sous les chaussures de vos enfants, alors un peu de sens civique ferait un bien fou, et soulagerait les institutrices de nettoyages parfumés avant de rentrer en classe.

En vous remerciant d'avance.

## SEANCE DU 30 JANVIER 2013

### QUESTIONS FINANCIERES

#### Sol de l'école d'Attenschwiller

M. Poure explique que le sol plastique de l'école s'abîme et se soulève.

Il présente 3 devis demandés auprès des entreprises Baeumlin, Pro Peinture et Blauel.

- Baeumlin propose un devis d'un montant de 5 775 € HT
- Pro Peinture propose un devis d'un montant de 7 675.65 € HT
- Blauel propose un devis d'un montant de 4 828 € HT

M. Poure rappelle que l'école demande depuis quelque temps déjà que soit changé le sol de l'école.

**Vu** l'exposé de M. Poure,

**Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité** le maire à signer le devis d'un montant de 4 828 € HT de l'entreprise Blauel,

**Charge** le maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2013.

#### **LOCATIONS SALLES**

M. Wiederkehr expose les difficultés qui se posent par rapport à la location de la salle polyvalente par des gens extérieurs aux communes d'Attenschwiller et Michelbach-le-Haut. A plusieurs reprises, l'agent d'entretien ainsi que les ouvriers communaux ont dû remettre à neuf la salle qui était dans un état pitoyable. Les poubelles débordaient, les prises de courant avaient été arrachées, des plaintes de la part des voisins ont été reçues.

Il présente les recettes obtenues grâce aux locations extérieures :

- 2010 a rapporté 2 100 €
- 2011 a rapporté 4 050 €
- 2012 a rapporté 2 250€

**Vu** le temps de travail engendré par ces locations extérieures (rangement, nettoyage...), le gain pour la commune n'est plus significatif.

M. Vincent Sutter propose de ne louer la salle qu'aux habitants d'Attenschwiller et Michelbach-le-Haut, ou originaires de ces deux localités, et de procéder à un système de parrainage, dans un cadre familial.

**Vu** les difficultés de location de la salle polyvalente par les extérieurs,

**Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité**, de ne louer la salle polyvalente qu'aux habitants d'Attenschwiller et Michelbach-le-Haut à partir du 31 janvier 2013.

**Vu** les trois réservations extérieures validées courant 2012 pour l'année 2013,

**Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité**, d'accepter à titre exceptionnel ces locations, d'augmenter la caution de 500 à 1 000 €, d'augmenter la location de la salle de 450 à 500€.

#### **AMENAGEMENT RUE MICHELET- RUE DU RHIN**

##### Avenant n°1, Lot 2 Sobeca, Aménagement de la rue Michelet et de la rue du Rhin

M. Wiederkehr présente l'avenant à passer au marché Sobeca (lot 2, réseaux secs). L'avenant concerne les travaux électriques de la rue Michelet.

Les travaux consistent à mettre un câble BT de type 3\*240 mm<sup>2</sup> à la place du câble 3\*150 mm<sup>2</sup> en prévision d'une éventuelle extension du réseau BT, représentant une variation de 4 781.50 € HT (5 718.67 € TTC). Le marché est porté à 53 331.50 € HT (63 784.47 € TTC).

**Ouï** l'exposé de M. Wiederkehr,

**Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité**, l'avenant présenté,

**Approuve** le nouveau montant du marché de 53 331.50 € HT

**Autorise** le Maire à signer l'avenant n°1 ainsi que les documents relatifs à cette affaire.

#### **DETR**

M. Poure expose qu'un dossier de demande de subvention pour la rampe d'accès à l'église a été élaboré au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2013.

Il présente deux devis :

- L'entreprise Ranieri Orazio, pour un montant de 4 641.00 € HT
- L'entreprise Picci Constructions, pour un montant de 5 872.64 € HT

**Vu** l'exposé de M. Poure,

**Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité** le maire à signer le devis d'un montant de 4 641 € HT de l'entreprise Ranieri.



## SEANCE DU 15 MARS 2013

### Devis défibrillateur

M. le maire expose que, de plus en plus, les salles accueillant du monde, sont équipées de défibrillateur. La commune d'Attenschwiller en possède un dans le local des sapeurs pompiers. Mais il serait plus qu'utile d'en placer un dans la salle polyvalente.

M. le maire présente 4 devis demandés auprès de diverses sociétés :

- la société Laerdal pour un montant de 1 232.16 € HT
- la société Cardia Pulse pour un montant de 1 796 € HT
- la société Signals pour un montant de 1 553.25 € HT
- la société Best of Santé Médical pour un montant de 1 710 € HT

**Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité,** le maire à signer le devis de l'entreprise Laerdal pour un montant de 1 232.16 € HT,

**Charge** le maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2013.

### DETR

M. Fernand Roth expose qu'un dossier de demande de subvention pour la remise en état d'un chemin rural a été élaboré au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2013.

Ce chemin rural se situe dans la continuité de la rue Michelet, en direction de Wentzwiller. Il débouche sur la départementale entre Attenschwiller et Folgensbourg. Le chemin a déjà été empierré dans le temps, il a donc une bonne structure. De plus, il fait partie du sentier pédestre de la Communauté de Communes Porte du Sundgau. Il est d'une longueur totale de 750 m de long, dont 60 m se trouvent sur le banc de Wentzwiller. 690 m linéaires sont donc concernés par la commune d'Attenschwiller. M. Roth a discuté du projet avec le maire de Wentzwiller qui se trouve être d'accord pour prendre en charge les mètres linéaires se trouvant sur sa commune.

M. Roth présente les deux devis demandés:

- L'entreprise TP Wiedmer de Folgensbourg, pour un montant de 13 043,76 € HT
- L'entreprise Rockemann de Waldighoffen, pour un montant de 12 921.37 € HT

Les deux entrepreneurs ont été d'accord pour dire que le chemin est de bonne qualité. Ils ont expliqué que c'est l'eau qui abîme le chemin. Ils ont proposé de faire des fossés pour que l'eau ne stagne plus. La commission des chemins ruraux s'est réunie et a opté pour Rockemann dont le travail est effectué dans les délais. L'ensemble du conseil est d'accord sur ce point.

**Vu** l'exposé de M. Roth,

**Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité** le maire à signer le devis d'un montant de 12 921.37 € HT de l'entreprise Rockemann,

**Charge** le maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2013.

### DIVERS

#### Limitation de vitesse

M. le maire fait lecture du courrier reçu par le Conseil Général au sujet des limitations de vitesse sur la RD 419 et RD 21 IV. Un avis favorable a été donné pour la RD 419. Une réserve a été donnée pour la RD 21. Le maire énumère les mesures qu'il faudrait mettre en œuvre pour que soit accordée la limitation de vitesse sur la RD 21. Il est décidé que ces mesures ne seront pas prises pour le moment.

#### Remerciements

Irène Hauger adresse ses remerciements à M. le maire ainsi qu'à toute son équipe du conseil municipal pour les marques de sympathie à l'occasion de son 90<sup>ème</sup> anniversaire.

M. Emile Wiederkehr remercie le maire et son conseil pour l'attention qui lui a été témoignée à l'occasion de son 80<sup>ème</sup> anniversaire.

**SEANCE DU 10 AVRIL 2013**  
**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2013**

M. le Maire présente les 4 taux d'imposition à voter : la taxe d'habitation, la taxe foncière pour le bâti, celle pour le non bâti et la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises).

Il propose de maintenir, pour l'exercice 2013, les taux d'imposition 2012, soit :

	BASES 2012	TAUX 2012	BASES PREVISION- NELLES 2013	TAUX 2013	PRODUIT CORRESPON- DANT
<b>Taxe d'Habitation</b>	1 082 981	20,76	1 120 000	20,76	232 512
<b>Taxe Foncière (bâti)</b>	678 384	18,90	729 200	18,90	137 819
<b>Taxe Foncière (non bâti)</b>	30 842	94,09	30 700	94,09	28 886
<b>Cotisation foncière des entreprises CFE</b>	74 230	21,01	121 900	21,01	25 611
<b>Cotisation foncière des entreprises CFE</b>	74 230	21,01	121 900	21,01	25 611

Le produit attendu pour l'année 2013 avant prélèvement FNGIR et versement des allocations compensatrices s'élève donc à : **424 828 €**

Après avis de la commission finances, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les taux d'imposition 2013 tels que définis ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ces propositions.

**M. le Maire** s'arrête un instant sur l'article 21538 qui concerne la ligne de haute tension. Un devis a été demandé auprès d'ERDF qui devrait parvenir sous peu. M. Poure prend la parole et explique ce que souhaite faire ERDF : la société souhaite faire une extension de la ligne, en partant d'un transformateur se trouvant près de chez Runser. ERDF prendra en charge la différence de mètres. Le syndicat d'électricité du Haut Rhin prendra également une partie des travaux à sa charge. Ainsi, la commune ne payera qu'une petite partie des travaux.

Concernant les recettes d'investissement, M. le Maire explique que le FCTVA correspond à la TVA remboursée sur les projets en cours.

**Oùï** les explications de M. le Maire,

**Vu** l'avis favorable de la commission finances du 10 avril 2013,

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité des suffrages exprimés

**Approuve** le budget communal 2013.

Le budget est équilibré à 1 445 950 € en section de fonctionnement et à 1 472 045 € en section d'investissement compte tenu des RAR

**Précise** que le budget est voté avec reprise anticipée des résultats

**Charge** le Maire d'effectuer toutes modalités nécessaires.

**SEANCE DU 7 JUIN 2013**

**Devis Rokemann**

M. le Maire expose que l'entreprise Rokemann, qui avait été retenue lors du conseil du 15 mars dernier, a fait les travaux de remise en état du chemin rural rue Michelet.

Il est proposé que cette même entreprise poursuive les travaux et procède à la réfection complète du chemin.

M. Philippe Allemann dit que cette entreprise est efficace et fait du bon travail.

**Oùï** l'exposé de Monsieur le Maire ainsi que de M. Fernand Roth,

**Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité**, le Maire à signer le devis d'un montant de 2 533,80 € HT,

**Charge** le Maire de régler toutes modalités nécessaires.



### **Reliure et la restauration d'archives**

M. le Maire explique que les documents administratifs doivent être régulièrement reliés et archivés.

Il présente un devis de la société Sarel pour la restauration et la reliure des tables décennales, pour un montant de 524,90 € HT.

**Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité** le Maire à signer le devis d'un montant de 524,90 € HT,

**Charge** le Maire de régler toutes modalités nécessaires.

### **Auto laveuse**

Le Maire expose que l'autolaveuse dont se sert l'agent technique pour la salle polyvalente commence à être vétuste.

Trois devis pour une autolaveuse sont présentés :

La société Avanteam Group, pour un montant de 4 350 € HT (réservoir d'eau d'une capacité de 55/65 L)

La société Alsapro hygiène, pour un montant de 3 292 € HT (réservoir d'eau d'une capacité de 40/45 L)

La société Alsapro hygiène, pour un montant de 2 911 € HT (réservoir d'eau d'une capacité de 23/21 L)

**Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité** le Maire à signer le devis d'un montant de 3 292 € HT de la société Alsapro hygiène,

**Charge** le Maire de régler toutes modalités nécessaires.

## **SEANCE DU 5 JUILLET 2013**

### **Columbarium**

M. Gérard Poure présente deux devis pour la fourniture et la pose d'un columbarium de 12 cases dans le cimetière de la commune :

- l'entreprise Roc-Eclerc, d'un montant de 12 040,13 € HT

- l'entreprise Munier, pour un montant de 10 718,37 € HT

M. Poure précise que des cases peuvent être rajoutées. Mais pour le moment, 7 à 8 cases sont suffisantes.

M. Adrien Kunkler dit qu'il faudra refaire le cimetière à un moment ou un autre.

**Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité** le maire à signer le devis d'un montant de 10 718,37 € HT de l'entreprise Munier,

## **OUVERTURE DES COMMERCES D'EPICERIE LE DIMANCHE MATIN**

M. le Maire expose que pour répondre aux besoins de la population et considérant que la commune d'Attenschwiller a un caractère rural, notamment au regard du nombre de ses habitants, un statut local pourrait être adopté, permettant l'ouverture des épiceries et supérettes sises sur le territoire communal les dimanches matin.

Il est proposé que l'ouverture se fasse pendant 3 heures, de 9h à 12h et que le statut local permette l'emploi de personnel.

**Ouï** l'exposé de M. le Maire,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré, approuve** la proposition d'un statut local permettant l'ouverture des épiceries et supérettes sises sur le territoire communal les dimanches matin,

**Approuve** l'ouverture des épiceries et supérettes pendant 3 heures, de 9h à 12h et le fait que l'emploi de personnel soit autorisé,

**Autorise** le Maire à arrêter ce statut local.

## **SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2013**

### **AFUA « Rue du Moulin »**

La commune est propriétaire de terrain dans l'AFUA « rue du Moulin »,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

accepte la vente de la parcelle communale n°433, section 17 au prix de vente de 17 183 €

charge Me Hassler d'accomplir toutes les formalités qui en découlent,

autorise M. le Maire à signer tout acte relatif à cette vente

autorise M. le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la vente des parcelles mentionnées

## SEANCE DU 2 OCTOBRE 2013

### Tarifs columbarium

M. le Maire rappelle que les travaux de création du columbarium auront lieu prochainement, et qu'il y a lieu de voter les tarifs de location. Les communes aux alentours ont été consultées pour comparaison :

	15 ans	30 ans
Wentzwiller	750 €	
Hésingue	75 €	
Saint-Louis	475 €	950 €
Village-Neuf	653,50 €	1 307 €
Blotheim	459 €	900 €
Michelbach -le-Bas	300 €	
Knoeringue	300 €	

Aussi, le Conseil Municipal

Fixe les tarifs applicables au columbarium, comme suit : 400 € pour 15 ans

Dit que les recettes afférentes seront inscrites à l'article 7031 du Budget Communal.

Autorise Monsieur le maire à signer tout document s'y rapportant.

Donne pouvoir au Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

### Achat véhicule

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il devient urgent de remplacer le véhicule utilitaire communal celui-ci étant en très mauvais état. Plusieurs devis ont été demandés :

Citroën pour un berlingo : 14 491,44 € TTC

Renault pour un Kangoo express : 15 764,82 € TTC

Dacia pour un Dokker Van : 13 680,25

Peugeot pour un Partner : 14 291,67 € TTC

D'après M. Baumann, il semblerait que la Peugeot est la mieux adaptée à nos besoins.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Décide d'acquérir le Peugeot Partner pour un montant de 14 291,67 € TTC

Autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à cet achat

### Rampe église

Suite aux travaux de mise en place de la rampe d'accès de l'église, M. Poure présente le devis de ROMAN pour l'installation d'un garde corps, pour un montant de 2 280 € Ht.

M. Sutter informe qu'il a été interpellé à ce sujet, et qu'en effet une chaise roulante doit obligatoirement passer sur le regard. M. Poure explique qu'effectivement il y des distances à respecter et l'installation n'a pas pu se faire autrement.

M. Sutter explique qu'il serait bon de la préciser dans le bulletin communal pour que la population aient une explication.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte l'offre de l'entreprise ROMAN pour un monant de 2 280 € Ht,

Autorise M. le Maire à signer tout document s'y référant

### AFUA « Rue du Moulin »

M. Kunkler fait part du courrier de l'AFUA, reçu le 8/08/2013, nous demandant de classer les parcelles suivantes n° 439 (14m<sup>2</sup>), n° 440 (347m<sup>2</sup>) et n°441 (1048m<sup>2</sup>) dans le domaine public.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Donne son accord pour la reprise dans le domaine public communal des parcelles : n° 439 (14m<sup>2</sup>), n° 440 (347m<sup>2</sup>) et n°441 (1048m<sup>2</sup>)

Autorise M. le Maire à régler toute modalité nécessaire



**COMPTE RENDU  
DE LA SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2013**

**75.4 Convention de mise à disposition de personnel entre la Commune d'Attenschwiller et la Comcom**

M. le Maire rappelle que Hélène Guillon qui a remplacé la secrétaire de mairie, Nadia Doleczik, pendant son congé maternité, complétait actuellement son mi-temps à hauteur de 12h, dans le cadre d'un congé parental.

Il annonce que Hélène Guillon a cependant trouvé un autre poste et quittera Attenschwiller (CCPS et mairie) d'ici fin novembre.

Il explique qu'il y a cependant lieu de renouveler la convention de mise à disposition qui prenait fin au 30/06/2013 pour le paiement des indemnités à la CCPS.

Le conseil municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré,

Accepte le renouvellement de la mise à disposition de personnel entre la Commune d'Attenschwiller et la CCPS, à compter du 30/06/2013,

Précise que le coût horaire est de 20 € l'heure, autorise M. Kunkler à signer la convention.

**75.6 Columbarium**

M. le Maire souhaite préciser la délibération concernant la location du columbarium. Nous avons eu une demande d'un habitant de Michelbach-le-Haut qui souhaite louer un emplacement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré décide de louer le columbarium uniquement aux originaires ou aux habitants d'Attenschwiller.

**75.7 Concessions échues**

De nombreuses concessions échues ne sont pas renouvelées. Règlementairement, il faut les vider avant de les relouer.

M. Kunkler propose de les mettre en attente, et en cas de besoin, faire venir une société pour les vider.

M. Poure propose cependant de créer une fosse en attendant afin de pouvoir y entreposer les « restes ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer une fosse.

**75.9 Ralentisseurs entrées village**

M. Poure présente différents devis pour l'installation (en dur) de 2 ralentisseurs dans la rue de Paris (après avoir présenté lors du dernier CM, des devis pour des ralentisseurs démontables) :

Schneider 4 954€ht

Fritz golly (colas) 12 291,62€ ht

Tp3f 26 994€ ht

Les élus sont surpris par la différence de prix des trois entreprises consultées. M. Sutter se demande pourquoi les devis ont été demandés uniquement pour la rue de Paris. M. Allemann Christian propose, au vu du prix de TP Schneider de procéder à l'installation de ralentisseurs au niveau des 3 entrées de village. M. le Maire propose de demander un chiffrage par TP Schneider pour l'ensemble des entrées.

M. Kunkler précise qu'il faudra prévoir des zones limitation 30km/h à proximité de ces ralentisseurs. L'emplacement et le nombre de ralentisseurs reste un problème.

Le problème du bruit est longuement discuté. M. le Maire expose qu'il existe différents systèmes, plus ou moins bruyants. Quelque soit la solution choisie, cela apporte toujours un plus au niveau de la sécurité routière, même si la sécurité totale n'existe pas. Il souligne qu'il y aura moins de casse sur une installation en dure que sur des ralentisseurs démontables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de faire chiffrer l'installation de 4 ralentisseurs auprès de TP Schneider. L'emplacement restera à définir.

**Affaire Contentieux Groelly – commune d'Attenschwiller**

M. Roth informe l'assemblée de la suite du contentieux Groelly-commune d'Attenschwiller. Suite à l'appel déposé par Groelly Arsène, le jugement a été rendu en date du 17/10/2013, par le Tribunal administratif de Strasbourg. Sa requête a été rejetée. Aussi il est condamné à verser la somme de 1 000€. M. Roth précise qu'il y a un délai de 2 mois pour faire recours.

Concernant les travaux, le SIAA doit relancer un appel d'offres. M. le Maire précise que les subventions seront sans doute à la baisse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder aux travaux, par l'intermédiaire du SIAA, sans attendre la fin du délai de recours.

Multi-accueil « Les Loustics »  
22 rue de Belfort  
68730 RANSPACH LE BAS  
☎ 03.89.68.26.21  
☎ 03.89.68.89.03  
✉ loustics@cc-portedusundgau.com

Multi-accueil « Tom Pouce »  
3 rue Oberdorf  
68220 HAGENTHAL LE BAS  
☎ 03.89.68.15.99  
☎ 03.89.68.14.18  
✉ tompouce@cc-portedusundgau.com

## COLLECTE « BEBES DU CŒUR »

Comme l'an passé, nos établissements ont décidé de participer à la campagne de collecte annuelle en faveur de l'association.

### « Les Bébé du Cœur »



C'est pourquoi, nous invitons toutes les familles désirant apporter un « petit coup de pouce » à cette association à déposer leurs dons aux 2 multi-accueils du **1er décembre 2013 au 1er février 2014**

(Bac dans le hall d'entrée) :

- **Vêtements** (tous âges+ **femme enceinte**)
- **Brosses à dents+ dentifrice enfant**
- **Produits d'hygiène corporelle** (crème, lait de toilette, lingettes...)
- **Petits pots tous âges**
- **Boîte de lait infantile neuve**
- **Jeux et jouets 1<sup>er</sup> âge en état de marche**
- **Petit matériel de puériculture** (biberons, chauffe-biberons, goupillons, sucettes...)

**« On compte sur vous ! »**

Valérie BLATZ  
Directrice "Les Loustics"

Sylvie WURTH  
Directrice "Tom Pouce"



# EXCURSION DES SENIORS

Surplombant la Vallée de la Bruche, le Mémorial de l'Alsace-Moselle vous plonge au cœur d'un parcours interactif à travers les méandres de l'histoire de l'Alsace-Moselle de 1870 à nos jours, avec un espace tout particulièrement consacré à la réconciliation franco-allemande et la construction européenne.



Dans la salle des portraits. Relatant l'histoire des réfugiés et des malgré-nous.

Un moment d'émotion devant les témoins de cette histoire douloureuse.



Un repas bien gagné a suivi cette visite. Une table superbe dans un restaurant donc l'adresse est à retenir. Chez Julien Fouday



Suivi par la visite d'une confiserie, où l'on apprend l'art de faire une bonne confiture, 65% de sucre en fin de cuisson, là est le secret



Un choix impressionnant de confitures et de sirops à notre disposition. Difficile de faire la part des choses tout était tentant



Rendez-vous est pris pour l'année prochaine



## C-U

<b>Me Rachel MEURLET-OHLER</b>	Section 2 parcelle 44	6 impasse des Renards
<b>Me MEURLET-KOHLER</b>	Section 9 parcelle maison individuelle	rue de Paris
<b>Me LANG</b>	Section 4 parcelle 242/214	14 rue Breton
<b>Me LANG</b>	Section 12 parcelle 359	11 rue de Herré
<b>Me STEHLIN</b>	Section 1 parcelle 28	2 rue du Rhin
<b>Me MEURLET-KOHLER</b>	15 parcelles	Rue du Rhin
<b>Olivier ALLEMANN</b>	Parcelle 244 section 17	terrain rue Breton

## Déclarations préalables

<b>Cédric RICHTER</b>	pose d'une fenêtre côté rue	1 rue de Hésingue
<b>SCHMIDLIN Loïc</b>	création de 2 portes-fenêtres, isolation extérieure et crépissage	19 rue de Hésingue
<b>Starck Patrick</b>	Mise en place d'une piscine	8 rue des Prés
<b>SCHMIDLIN Loïc</b>	Création de 2 portes fenêtres et isolation	19 rue de Hésingue)
<b>RICHTER Cédric</b>	Pose d'une fenêtre	rue de Hésingue
<b>SECCI Marco</b>	Mise en place d'une clôture et d'un portail	7 rue des Prés)
<b>BOEGLIN François</b>	Mise en place d'un abri à bois	rue de Folgensbourg
<b>SCHNEBERGER Romuald</b>	Mise en place d'un portail	21 rue de Paris





## Déclarations préalables

<b>SCHNEBERGER Romuald</b>	Mise en place d'une clôture	21 rue de Paris
<b>GROSS Thierry</b>	couverture d'une terrasse	16 rue de Gabarret
<b>HUMM Robert</b>	remise de jardin	44 rue de Hésingue
<b>REY Sébastien</b>	mise en place de murs en L en béton	26 rue des Prés

## Permis de construire

<b>Baumann Isabelle et Olivier Simon</b>	Transformation d'une grange en maison d'habitation	3 rue du Rhin
<b>Richter Jean-Claude</b>	Construction d'un abri voiture	15 rue de Gabarret
<b>REY Sébastien</b>	maison individuelle	rue des prés
<b>FELDBAUER Mathieu</b>	création d'un carport	11 rue du Moulin
<b>ALBIET Didier</b>	maison individuelle	AFUA lot n°3
<b>ROBE Gilles</b>	garage et transformation de la façade	48A rue Charles de Gaulle
<b>SCHMITT Cédric</b>	maison individuelle	AFUA lot 11
<b>EMMELIN Luc et MATHIEU Elodie</b>	permis refusé puis accepté	rue des vignes
<b>ÔZCEVIK Ferhat</b>	maison individuelle	lot 6 AFUA rue du Moulin
<b>MEYER Alain</b>	garage	10 rue de Herré
<b>WITTISCHE Laurent</b>	maison individuelle	lot 14 AFUA rue du Moulin
<b>TEDESCO Antonello</b>	maison individuelle	lot 4 AFUA rue du Moulin
<b>WIEDERKEHR Pierre</b>	garage	8A rue Michelet
<b>OSMANI Ali</b>	maison Refusé	AFUA lot 13
<b>BAUMANN Hubert</b>	Réalisation de 2 auvents à usage de pergola et abri à bois	37 rue de Paris

**Les grands Anniversaires 2013**



**Mr MUESPACH Marcel 85 ans en 2012**



**Mme ENDERLIN 80 ans**



**SIMON Marcel 85 ans**



**WIEDERCKEHR Emile 80 ans**



**OCHEBEIN Robert 80 ans**



**ALLEMANN Lucien 80 ans**



## Les grands Anniversaires



Mme MUESPACH ALICE 85 ans



Mme DESSERICH 80 ans

## CONCERT DE LA MUSIQUE LIBERTE



Comme à son habitude l'orchestre Liberté nous a impressionné par sa virtuosité et son talent, un concert digne des plus grands, nous avons remarqué les nouveaux arrivants, signe de dynamique et longévité.



## Les naissances



**Inés Marie Alice LATSCHA: De Jérôme LATSCHA et Julie FRETAY:**

Née le 06/01/2013

**Bertrand Louis Arnaud HEBRARD et Claire Odile Céline Sabine HEBRARD**

**De Vincent HEBRARD et Béatrice VERDIER**

Nés le 16/02/2013

**Nathan, Tom ROBE: De Gilles ROBE et Virginie WEIDER**

le 04/03/2013

**Alban GABILLET: De Flore REGGIANI et Jérôme GABILLET**

Né le 16/03/2013

**Maylee, Charlie LIDIN VU : De David LIDIN et Anne VU**

Née le 19/04/2013

**Ethan Alex RICHARDSON: De Andrew Richardson et Marion KAPPLER**

Né le 26/04/2013

**Mathis STARCK: De Hervé Starck et Sandrine ALLEMANN**

Né le 17/05/2013

**Ambre Clara PLYWACZYK: De PLYWACZYK Michaël et Aurélie RAMSEYER**

**Victor Alexander MEYER: De Marc MEYER et Ulla BELOVAS**

Né le 29/06/2013

**Joa FRISCH: De Benoît FRISCH et Karen ROTH**

Née le 01/07/2013

**ALLEMANN Louis: De ALLEMANN Olivier et SIMON Katia**

Né le 30/10/2013

**Camille Marie KUNTZ: De Patrick KUNTZ et Marjorie BODICHON**

Née le 11/11/2013

## Les Décès

Sincères condoléances aux familles



**STARCK Gilbert:**

le 10/12/2012

**Yves OUDOT:**

le 13/01/2013

**KRICK Louis:**

le 19/01/2013

**GUNTI André:**

le 23/01/2013

**BUBENDORF Julia**

le 05/02/2013 à Massey Essonne

**SUTTER Rose-Marie:**

le 25/03/2013

**SUTTER Adèle, Marie**

le 07/05/2013

**GROELLY Marie, Joséphine:**

le 13/05/2013

**BORER Albert, Josef:**

le 11/06/2013

**REY Fabien**

le 30/06/2013

**GUTZWILLER Marcel**

le 22/07/2013

**ERBLANG Jean**

le 02/09/2013

**LUDWIG Bernard**

le 06/10/2013

**GROELLY Marcel**

le 13/10/2013



## Les Anniversaires 2014

Les couples fêtant un anniversaire de mariage exceptionnel non inscrits dans les registres de la commune doivent se signaler s'ils souhaitent être mentionnés dans le bulletin et le site. Il en est de même pour tout événement dont la mairie n'aurait pas officiellement connaissance.

### 80 ANS

Nom marital	Né (e) le
ALLEMANN Sylvia	29/09/1934
GROELLY Lucien	31/05/1934
MUNCH Hélène	04/09/1934

### 85 ANS

CARREY Marie-Thérèse 12/02/1929

### 90 ANS

REY Joseph 05/01/1924



### 50 ans de Mariage

**Robert Ochsenbein et Juliette Starck**  
28/03/1964

### 60 ans de mariage

**Edouard BAUMANN et Eugénie KLEINANN**  
24/09/1954

## Les Mariages

**RUEHER Jérémie et JEHLY Amélie**  
le 22/04/2013

**KRUMM Thierry & MEYER Véronique**  
le 07/06/2013

**WIEDERKEHR Caroline et FOGELGESANG Yannic**  
le 29/06/2013

**FIOCCHI Cindy et SCHWOB Roman**  
le 01/08/2013

**FREITAG Laetitia et SUTTER Vincent**  
le 10/08/2013



# Village Fleuri

## Maisons avec jardin

PRIX	NOM	ADRESSE	NOTE
1er	Lina TROENDLE	11, rue de Paris	75
2e	Claude HAT STATT	23, rue de Hé- singue	69
2e	Patrick STARCK	8 rue des Prés	66
2e	Daniel STARCK	6, rue des Champs	65
2e	Gilbert WIEDERK- HER	29 rue Breton	65
2e	Roman SCHWOB	31 rue de Paris	65
2e	Antoine GRIMALDI	20, rue de Ga- barret	63
3e	Fernande STARCK	27, rue Wilson	61
3e	Robert OCHSEN- BEIN	4 rue de Hésin- gue	59
3e	Christian WEIDER	22, rue de Hé- singue	59
3e	Fernand BALLIN- GER	26, rue Breton	59
3e	Gérard ALLEMANN	6, rue du Mou- lin	58
3e	Hubert REY	14, rue de Ga- barret	58
3e	Jean-Pierre JEHL	17, rue de Paris	58
3e	Adolphe RITTER	31, rue Breton	57
3e	Bruno TSCHAMBER	4 rue du 20 No- vembre	57

La photo des maisons n'ayant pas été faites par les juges nous agrémentons par des maisons classées en 2010

## Maisons à possibilités limitées

PRIX	NOM -	ADRESSE	NOTE
1er	René SCHNEIDER	5 rue Wilson	69
1er	Restaurant La Cou- ronne	13, rue Wilson	69
1er	Colette STARCK	23, rue Wilson	69
1er	Anne-Maie STARCK	15 Rue des Prés	68
2e	Charles BONNOT	4, rue de Paris	64
2e	Rémy ALLEMANN	17, rue Charles de Gaulle	63
2e	Edouard BAU- MANN	5, rue Breton	62
2e	Fernand WANNER	16, rue Breton	62
2e	Charlotte HART- MANN	25, rue Charles de Gaulle	61
3e	Jean-Marc HAU- GER	16, rue de Hésingue	58
3e	Pierre HAMMEL	25, rue Wilson	56
3e	Rose WIEDER- KEHR	24, rue Breton	56
3e	Vincent STARCK	10 rue Charles de Gaulle	56
3e	Patrick BUBEN- DORF	8, rue de Paris	55



## Maisons à colombages

PRIX	NOM	ADRESSE	NOTE
1e	Marcel SIMON	14, rue Wilson	78
2e	Christian STARCK	1, rue des Pierres	68
2e	Franz COMI	43, rue Wilson	66
2e	Laurent STARCK	3, rue du 20 novembre 1944	66
3e	Hélène GROELLY	21, rue de Hésingue	62
-	Erwin ALLEMANN	10, rue du Rhin	57
-	Amaud SIMON	3 rue Breton	57
-	Alfred SUTTER	11 rue Charles de Gaulle	47
-	Annie ALLEMANN	2, rue Charles de Gaulle	43

